



Fibre

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. **Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture.** La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire !

L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la fibre optique.

La fermeture du réseau cuivre se fera dès 2026.

Par sécurité, rapprochez-vous de votre fournisseur en téléphonie pour être sûr de pouvoir utiliser le téléphone ou internet sans interruption.

Inscriptions sur les listes électORALES

Les jeunes ayant fait leur recensement citoyen à 16 ans sont inscrits d'office.

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire **jusqu'au 6 février 2026**, en choisissant l'une des options ci-dessous :

- ◆ En s'inscrivant en ligne avant le 4/02
- ◆ En se rendant à la mairie avec sa carte d'identité et une facture de moins de 3 mois.



Elections municipales

des 15 et 22 mars 2026

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Pour la commune de Seuil d'Argonne, les listes peuvent avoir de 13 à 17 candidats.

Population

Les communes doivent établir une liste de tous leurs habitants dans le cadre de leur plan de sauvegarde. C'est pourquoi, nous demandons à **tous les nouveaux habitants de s'inscrire en mairie dès leur arrivée et de signaler leur départ** pour la raison énoncée ci-dessus.

Redevance OM

De plus, la Codecom en collaboration avec les communes met à jour, chaque semestre, son listing des particuliers et des professionnels au titre des ordures ménagères, du tri sélectif et déchèterie. Votre démarche permettra d'éviter des erreurs dans l'élaboration de cette liste. Merci d'avance pour votre aide.

NB : N'oubliez pas de signaler le départ de votre enfant étudiant qui loue un logement dans la ville où il étudie. La taille de votre foyer sera déduite d'1 personne, au niveau de la redevance des ordures ménagères.

Objet trouvé

Un casque audio a été trouvé près de la salle des fêtes. Le réclamer en mairie.

